
Bérengère Massignon

Jean-Dominique Durand & dir., *Quelle laïcité en Europe ?*

Dijon, Institut d'histoire du christianisme, coll.
« Chrétiens et sociétés », Documents et Mémoires 2,
2003, 158 p.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Bérengère Massignon, « Jean-Dominique Durand & dir., *Quelle laïcité en Europe ?* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 136 | octobre - décembre 2006, document 136-39, mis en ligne le 12 février 2007, consulté le 19 août 2016. URL : <http://assr.revues.org/3923>

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://assr.revues.org/3923>

Document généré automatiquement le 19 août 2016. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

Bérengère Massignon

Jean-Dominique Durand & dir., *Quelle laïcité en Europe ?*

Dijon, Institut d'histoire du christianisme, coll. « Chrétiens et sociétés », Documents et Mémoires 2, 2003, 158 p.

Pagination de l'édition papier : p. 115-283

- 1 Cet ouvrage est issu d'un colloque, organisé à Rome, les 16-17 mai 2002, dans le cadre du Centre culturel Saint-Louis de France, dépendant de l'Ambassade de France près le Saint-Siège. Il constitue une étude comparatiste, interdisciplinaire et interreligieuse du principe de laïcité. Ce mot, qui « sonne bien français », est devenu, pour le coordonnateur, un enjeu européen, au regard des défis communs posés par l'immigration musulmane et l'intégration européenne. Plusieurs contributions comparent les laïcités française et italienne, sur un plan historique, juridique, sémantique et philosophique. Quelques articles élargissent la comparaison au niveau européen, comme celui du sociologue Patrick Cabanel ou du philosophe de l'Université Libre de Bruxelles, Guy Haascher. Mgr Minnerath analyse, à l'aune du principe de laïcité, les différents régimes des cultes en Europe, la législation communautaire naissante en matière religieuse et la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme.
- 2 Les articles valent aussi par la qualité des contributeurs, à la fois analystes et acteurs des relations Églises-État, comme Alain Christnacht, conseiller d'État et ancien membre du cabinet du Premier ministre français, Lionel Jospin, ou Vianney Sevaistre du Bureau des cultes du ministère français de l'Intérieur, tous deux impliqués dans l'établissement du Conseil français du culte musulman et dans les consultations nouvellement ouvertes entre l'État français et l'Église catholique. Il est aussi intéressant de voir comment différents représentants religieux pensent la laïcité. Bernard Ardura, secrétaire du Conseil pontifical pour la culture, présente l'évolution du magistère catholique, à ce sujet, de Léon XIII au Concile Vatican II. Cheikh Khaled Bentounes, chef d'une importante confrérie soufie en France, propose une analyse stimulante des relations entre islam et politique, réfutant l'assimilation entre califat et théocratie et l'idée, partagée par les intégristes musulmans comme par certains Occidentaux, d'une impossible séparation des pouvoirs temporels et spirituels, en terre d'islam. S'appuyant sur des penseurs réformateurs musulmans, il montre comment la constitution de Médine, des versets du Coran et certains hadiths peuvent légitimer la liberté religieuse et la démocratie pluraliste : autant de pistes qui ouvriraient la voie d'une réconciliation de l'islam avec la modernité politique, à l'instar de ce que permit le concile Vatican II, du côté catholique.

Pour citer cet article

Référence électronique

Bérengère Massignon, « Jean-Dominique Durand & dir., *Quelle laïcité en Europe ?* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 136 | octobre - décembre 2006, document 136-39, mis en ligne le 12 février 2007, consulté le 19 août 2016. URL : <http://assr.revues.org/3923>

Référence papier

Bérengère Massignon, « Jean-Dominique Durand & dir., *Quelle laïcité en Europe ?* », *Archives de sciences sociales des religions*, 136 | 2006, 115-283.

Droits d'auteur

© Archives de sciences sociales des religions
